

L'ÉTAT DE RAPPROCHEMENT BANCAIRE

SECTION I- Objectif de l'état de rapprochement

Le compte banque tenue par l'entreprise ne présente pas pratiquement le même solde à la même date que le compte de l'entreprise tenu par la banque. La raison vient des décalages dans l'enregistrement des opérations et des erreurs éventuelles. L'état de rapprochement (ou de réconciliation) permet de vérifier la concordance des deux comptes et faire ressortir les différences.

SECTION II- Principe de vérification

L'on confronte les écritures de la banque et celles effectuées par l'entreprise dans son compte 521 Banque et par le pointage, l'on repère les différences éventuelles. Une fois identifier, la régularisation s'effectuera de part et d'autre de la manière suivante :

1. Compte banque tenu par l'entreprise

Dans un tableau à deux colonnes DEBIT-CREDIT :

- On inscrit le solde de fin de période à corriger
- On porte au débit les opérations régulièrement créditées par la banque mais non enregistrées par l'entreprise.
- On porte au crédit les opérations régulièrement débitées par la banque mais non enregistrées par l'entreprise.

2. Compte de l'entreprise tenu par la banque

Dans un tableau à deux colonnes DEBIT-CREDIT :

- On inscrit le solde de fin de période à corriger.
- On débite les opérations régulièrement créditées par l'entreprise mais non enregistrées par la banque.
- On crédite les opérations régulièrement débitées par l'entreprise mais non passées par la banque.

3. Erreurs et omissions

Les erreurs ou omissions constatées sur le relevé sont signalées à la banque. Par contre l'entreprise corrige dans ses livres celles qui la concernent.

Application 1 :

Le relevé de compte envoyé par la SGBS à son client IVOIRIA se présente comme suit au 31/12/N

DATE	LIBELLES	DEBIT	CREDIT
30/09	Solde à Nouveau		240 700
08/10	Remise d'effet n° 777		130 000
10/10	Votre remise de chèque sur SARR		87 000
12/10	Chèque n°125	18 700	
18/10	Virement du client KODJO		<u>32 000</u>
20/10	Chèque n° 126	150 000	
21/10	Virement du client BAH		99 000
30/10	Domiciliation COFRUITEL	<u>145 000</u>	
31/10	Virement du client DIA		<u>50 000</u>
31/10	Solde Crédeur	325 000	

Le compte 521 Banque tenu par IVOIRIA se présente comme suit au 31/10/N

Date	Libelles	Montant s	Date	Libelles	Montants
01/10	Solde à nouveau	240 700	10/1	Chèque n° 125	18 700
08/10	Remise de chèques	87 000	0	Chèque n° 126	150 000
09/10	Négociation effet n°777	130 000	18/1	Chèque n° 127	47 000
24/10	Virement du client BAH	99 000	0	Solde débiteur	441 000
29/10	Versement espèces	<u>100 000</u>	31/1		
			0		
	Total	656 700		Total	656 700

- TAF :**
1. Faire l'état de rapprochement bancaire 31/10/N
 2. Passer les écritures de régularisation au journal de IVOIRIA

Application 2

La comptabilité de l'entreprise TIA dispose des documents suivants.

A- Etat de rapprochement au 31/03/N

Compte CBAO tenu par l'entreprise TIA				Compte TIA tenu par la CBAO			
Dates	Libellés	Débit	Crédit	Dates	Libellés	Débit	Crédit
	Solde au 31/03	2315025			Solde au 31/03		1975115
10/03	Ch. 4001		15 000	12/03	Ch.4008	135 350	
15/03	Commissions		3 800	20/03	Ch.4010	225 700	
20/03	Domicil. CIE		19 525	28/03	Remise de chèque		1387025
25/03	Virement Clt	5305100		31/03	Versement d'espèces		1000000
30/03	Intérêt en sa faveur		55 310				
31/03	Domicil. effet		3525400				
	Total	7620125	3619035		Total	361050	4362140
	Solde rapproché		4001090		Solde rapproché	4001090	
	Total	7620125	7620125		Total	4362140	4362140

B- Relevé du compte de l'entreprise TIA envoyé par la CBAO pour le mois d'avril N

Dates	Libellés	Débit	Crédit
	Solde à nouveau		1 975 115
02/04	Achat de titre	3 500 000	
02/04	Frais sur achat de titre	12 500	
02/04	Versement d'espèces		1 000 000
05/04	Chèque n°4008	135 350	
07/04	Versement d'espèces		5 000 000
08/04	Remise de chèque		1 387 025
17/04	Virement au fournisseur ADOU	3 125 400	
18/04	Chèque n°4012	1 621 850	
19/04	Chèque n°4010	225 700	

20/04	Domiciliation effet	3 525 300	
21/04	Domiciliation SODECI	59 450	
26/04	Négociation effet n°275 (net)		7 786 215
28/04	Chèque n°4014	2 430 160	
29/04	Frais de tenu de compte	11 355	
30/04	Coupons échus		56 316
30/04	Intérêts en votre faveur		115 210

C- Compte 521 Banque tenu par l'entreprise TIA au cours du mois d'avril N

Dates	Libellés	Débit	Crédit
	Solde au 31/03	2 315 025	
01/04	Chèque n°4001		15 000
01/04	Commissions		3 800
01/04	Domiciliation CIE		19 525
01/04	Virement client	5 305 100	
01/04	Intérêt en sa faveur		55 310
01/04	Domiciliation effet		3 525 400
03/04	Chèque n°4011		1 340 500
05/04	Versement espèces	5 000 000	
07/04	Achat de titres		3 500 000
10/04	Chèque n°4012		1 628 150
15/04	Virement au fournisseur ADOU		3 125 400
20/04	Négociation effet n°275	7 800 000	
22/04	Chèque n°4013		885 325
25/04	Chèque n°4014		2 340 160
27/04	Chèque n°4015		675 200
28/04	Chèque n°4016		250 000
30/04	Versement espèces	2 000 000	

NB : Le relevé de compte ne comporte aucune erreur.

- TAF** : 1. Faire l'état de rapprochement bancaire au 30/04/N
2. Passer les écritures au journal de l'entreprise TIA

